Ami du Clergé du 2 décembre 1937

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

SOMMAIRE

Triduum d'Adoration perpétuelle. — I. L'Eucharistie, témoignage de la tendresse divine, 577. — II. L'Eucharistie, divin remède aux maux de l'humanité, 579.
Instructions du dimanche.— VI. ***Noël :*** **La fête de la véritable Lumière, 581. — VII.** ***Dimanche dans l'Octave de Noël :*** **S. Jean, 584.**
Explication du Catéchisme. — ***56e Leçon :*** **Le Mariage, 585.**
Pour prêcher sur l'Histoire Sainte. — XIV. Le livre de Josué, 588. — XV. Le livre des Juges, 590.

TRIDUUM D'ADORATION PERPETUELLE

I

L'EUCHARISTIE, TÉMOIGNAGE DE LA TENDRESSE DIVINE

Mes bien chers frères,

Elle est célèbre dans l'Evangile, la page où l'apôtre S. Jean nous a conservé le récit de la conversation de Jésus avec la Samaritaine, au bord du puits de Jacob ; si célèbre que, depuis vingt siècles, la tradition chrétienne et la science religieuse ne se lassent pas d'y revenir. Elles vont y chercher tour à tour l'inspiration de leurs prières et de leurs actes; elles en nourrissent la piété contemplative de leurs ascètes et de leurs religieux, sans que d'ailleurs ni les uns ni les autres en aient épuisé le charme infini.

D'où vient qu'à cette page on trouve une jeunesse éternelle, que demain la verra aussi neuve qu'aujourd'hui, et que nos petits-neveux s'étonneront, comme nous, qu'après tant de lectures, elle n'ait pas vieilli ? D'où vient qu'elle soit encore aujourd'hui toute vibrante d'émotion, si bien que notre oreille ne peut pas s'en approcher sans devenir plus attentive, ni notre cœur sans tressaillir ?

C'est que, dans cette femme, immortalisée par la rencontre divine, depuis vingt siècles, l'humanité a trouvé son symbole. Car elle est bien comme la Samaritaine, l'humanité ; car nous sommes bien, nous, m. f., comme la Samaritaine d'autrefois, préoccupés comme elle, absorbés comme elle par les devoirs matériels de chaque jour, anxieux et lassés comme elle, — lassés d'expériences vaines et, par découragement, établis dans je ne sais quel scepticisme ; anxieux et étonnés, aussitôt qu'un prophète se trouve qui, au bord du puits où nous cherchons à étancher notre soif éternelle, nous jette tout à coup, d'une voix chaude et pleine de promesses, l'exclamation de Jésus : « Ah ! si tu savais le don de Dieu ! »

Eh bien ! c'est ce cri-là, m. f., que pendant ces trois jours d'adoration, je vais vous jeter à mon tour.

Certes, vous n'êtes pas, comme la Samaritaine, sans relations avec Jésus-Christ ! Vous savez bien que le Messie est venu sur la terre et qu'il habite dans nos tabernacles ! Bien des fois vous vous êtes approchés de lui et bien souvent, dans cette église même, vous vous êtes agenouillés à ses pieds.

Et pourtant, m. f., connaissez-vous vraiment l'Eucharistie ? Vos croyances et votre reconnaissance n'ont-elles pas besoin encore d'être éclairées, fortifiées, agrandies ? Les plus sincères parmi vous et les meilleurs ne sont-ils pas obligés de reconnaître que le Tabernacle leur reste encore un mystère et Jésus presque un inconnu ?

« Ah ! si vous saviez le don de Dieu ! » — Je vais donc essayer, ce soir, de vous en expliquer la sublimité.

M. f., deux choses, même parmi les hommes, font tout le prix d'un présent offert : c'est 1o la tendresse dont ce présent témoignage, et 2o l'usage utile, précieux et doux que nous en pouvons tirer.

Pour vous montrer la sublimité du don eucharistique, je développerai simplement ce soir cette pensée : il est le témoignage de la plus exquise tendresse de Dieu à notre égard. Demain je vous dirai que l'Eucharistie est pour nous le trésor le plus utile et, si nous le voulons, le plus fructueux.

Pour pouvoir reconnaître dans le don eucharistique le témoignage de la tendresse divine, il faut le considérer avec les yeux de la foi, et nous y verrons Dieu se faisant le compagnon de notre voyage terrestre et, plus encore, la nourriture substantielle de nos âmes affamées.

I. — *Considérons l'Eucharistie avec les yeux de la foi*

Je ne connais, m. f., que trois manières de regarder le monde, les choses, les hommes et la vie :

Ou bien s'en tenir aux apparences, ne pas monter plus haut que les expériences immédiates et directes de notre sensibilité et nous efforcer, tout au plus, de les tasser en un certain nombre de formules empiriques, que nous décorons du beau nom de lois. Et alors, à s'en tenir aux apparences et aux lois brutes des choses, nous avons, suivant notre tempérament ou nos dispositions actuelles, à choisir entre ces divers jugements, sans, tout de même, les formuler inéluctables : le monde, les choses, la vie nous apparaîtront comme une comédie incohérente ou, si vous ne craignez pas l'énergie du mot, comme une farce ridicule.

Ou bien s'élever, par un effort de sa raison, au-dessus des apparences, par delà les phénomènes, chercher les causes éloignées, et retrouver, dans un principe supérieur, l'unité, l'ordre, la paix, l'harmonie, dont les choses ici-bas ne nous montrent que des fragments ; avec les philosophes et les sages, proclamer qu'une Intelligence conduit tout, mais ajouter que cette Intelligence nous est inaccessible et qu'elle ne nous a pas raconté ses secrets. Et alors, le monde cesse d'être la comédie ou le drame dont je parlais tout à l'heure, mais il demeure une énigme, un problème auquel on peut s'acharner quand on a des loisirs et de l'esprit, mais un problème irritant, parce que jamais, au fond, nous n'en tiendrons le dernier mot.

Ou bien encore, pour juger les choses, le monde et la vie, on peut prendre sa foi chrétienne comme un flambeau et, à l'aide de sa lumière, éclairer les obscurités de sa vie personnelle, aussi bien que les ténèbres de l'avenir ou du passé. Et alors, aux yeux de la foi, savez-vous ce que le monde devient ? Le monde devient un grand roman d'amour ! Le monde devient une douce et longue idylle des tendresses de Dieu. Idylle douloureuse, peut-être, tragique même, à certains jours ; idylle compliquée à plaisir et mystérieuse à bien des endroits ; idylle de tendresse,

pourtant, qui ne se répète jamais, qui va se surpassant toujours de bienfait en bienfait et de miracle en miracle, jusqu'à la consommation du Paradis.

M. f., quoi que vous en pensiez, quoi que j'en pense moi-même, malgré les instinctives révoltes de ma raison, de mon expérience et surtout de mon orgueil, malgré tout, savez-vous ce que je choisis ? Eh bien ! je choisis l'idylle d'amour, parce qu'elle seule représente la vérité. La vie, le monde et les choses, malgré mes désolations, mes misères et mes larmes, la vie, le monde et les choses, je veux continuer à les bénir. Car, à travers eux, c'est le don de Dieu que j'admire ; à travers eux, c'est son cœur que je sens palpiter.

II. — *Dans l'Eucharistie, Dieu s'est fait le compagnon de notre voyage terrestre*

Cette idylle d'amour, je voudrais tout simplement vous la raconter. Oui, Dieu nous aime, m. f., et c'est pourquoi il nous a tout donné. Le ciel et la terre, d'abord ; l'air des plaines et le frisson des étoiles, la plainte des vagues et les clameurs de la tempête, le bruit que font les flots quand ils expirent sur la grève et les gémissements que poussent, dans leur caprice, les forêts profondes, pour les étouffer tout à coup et les reprendre l'instant d'après. C'est Dieu qui nous a donné tout cela ; *donné*, entendez-vous, pour que nous en jouissions, pour que nous en soyions les maîtres, pour que nous nous en servions à chaque instant. C'est l'affirmation même de l'Ecriture.

Je sais bien que l'affirmation scientifique est différente. Je sais bien qu'on nous représente la nature comme une force ennemie qu'il nous faut conquérir et dompter ! Originairement du moins, ce n'est pas vrai, m. f. ! Nous ne sommes pas des conquérants qui nous imposons par la force ; nous sommes des rois légitimes, entrant dans la possession tranquille des choses, parce qu'elles ont été faites pour nous.

Dieu nous aime, puisqu'il nous a tout donné. Le ciel et la terre, ce n'est pas assez ; le frisson des étoiles, ce n'est pas assez. Dieu nous a donné encore les ailes des anges pour venir nous caresser, et leur regard pour jeter des clartés sur notre chemin, en s'y avançant devant nous.

Croyons-nous, m. f., aux anges faits pour les âmes ? Croyons-nous aux Anges gardiens, gardiens des individus, des paroisses, des villes, des cités, des patries ? Y croyons-nous ? — Soyons sincères ; nous n'y croyons plus ! Et je suis sûr que je viens de vous surprendre, à peu près tous, en y songeant. Que Dieu nous ait donné des anges, les petits enfants le disent parfois encore dans leur prière du soir, quand les mères n'oublient pas de les y faire penser. Mais les grandes personnes sont devenues trop sages pour croire à l'invisible, et nous avons dépeuplé le monde de ses célestes habitants.

Dieu nous aime, et c'est pourquoi il nous a tout donné ! Le ciel et la terre, le frisson des étoiles et la caresse des anges. Mais après ? C'était tellement insuffisant que nous nous étions perdus dans nos voies. Alors, l'idylle d'amour continue et progresse. Il faut tourner une page de tendresse pour en lire une autre plus merveilleuse encore, plus palpitante et plus exquise. Lisons la première page de l'Evangile : « Le Verbe s'est fait chair et Dieu est venu habiter parmi nous. » Alors, puisqu'il nous aimait, Dieu s'est donné lui-même, il s'est constitué notre compagnon.

Notre compagnon, m. f. N'est-ce pas que c'est bien d'un compagnon que nous avons besoin dans la vie ? N'est-ce pas qu'en effet notre grande misère et notre grande faiblesse, c'est d'être seuls trop souvent ?

« *Væ soli !* » Malheur à qui est seul en ce monde ! Oui, malheur à celui-là ! Je ne le dis pas comme une malédiction, je le dis comme une plainte et une pitié. Oui, malheur à lui ! Il en est un, cependant, qui est à plaindre davantage : c'est celui qui, dans la vie, doit faire le pèlerinage avec des compagnons qui, au lieu d'adoucir le chemin, le sèment d'épines, ou qui, au lieu de le conduire par la bonne route, risquent à chaque instant de le jeter dans des sentiers de traverse et de l'égarer.

Malheur à qui est seul ! Malheur surtout, deux fois malheur, à qui n'aurait rencontré que des compagnons trompeurs !

Dieu donc qui s'est fait notre compagnon devait, comme dit S. Thomas d'Aquin, se faire notre bon compagnon, notre compagnon secourable.

Parcourez l'Evangile, rappelez vos souvenirs. Tous les lassés de la vie, le Christ ne les a-t-il pas réconfortés ? — les lassés de l'esprit, fatigués de chercher la vérité et de ne la rencontrer jamais, par les paroles de sa doctrine ; — les lassés du cœur, meurtris par leurs défaillances et dégoûtés de tout, même de leurs péchés, par des paroles d'absolution et de pardon ; — les lassés du jour et de la vie, je veux dire les malades, et même les morts, le Christ ne les a-t-il point réconfortés, guéris et ressuscités?

Compagnon secourable et malgré tout, m. f., compagnon humble, compagnon qui, au dernier jour, mettait un linge autour de ses reins pour laver les pieds de ses disciples, car il n'était point venu, disait-il, pour être servi, mais pour servir.

O Jésus, il n'y en a pas beaucoup comme vous ! Il y a d'assez bons compagnons de l'humanité, qui la réconfortent avec des paroles, surtout, mais peut-être, quelquefois aussi, avec des actes, des abnégations ; seulement, ô Jésus, ces bons compagnons ne restent presque jamais des humbles ; ces bons compagnons s'exaltent dans leur orgueil, ils prennent goût à leur rôle et, même à leur insu, on les voit qui redressent leur taille pour dire aux autres : « Regardez bien et constatez que je ne suis pas comme vous ! »

Bon compagnon, enfin, allant jusqu'au dernier excès qui consiste, m. f., à se livrer soi-même pour permettre aux autres de continuer la route. « Le Christ nous a aimés et il s'est livré à la mort. » Bon jusqu'à la mort et aimant jusqu'à la Croix... Est-ce assez, m. f. ?

III. — *Dans l'Eucharistie, Dieu s'est fait la nourriture de nos âmes*

Ce devrait être assez; et l'idylle n'eût-elle pas un dernier chapitre, qu'il faudrait déjà conclure avec moi que c'est beaucoup. Pourtant, m. f., vous savez bien que ce n'est pas tout.

Dieu nous aime et c'est pourquoi, après s'être donné lui-même jusqu'au Calvaire et jusqu'à la Croix, il s'est donné encore jusqu'au Tabernacle et jusqu'à l'Eucharistie ; et c'est pourquoi, après s'être fait notre compagnon, il s'est fait notre nourriture !

« C'est insensé, dit la raison, c'est une folie de pousser le dogme jusque-là ! Vous éloignerez à ja-

mais de vous tous les esprits raisonnables, par cette prétention ridicule que votre Dieu, que votre Jésus-Christ s'est fait notre aliment. »

M. f., avant que ces intelligences orgueilleuses s'éloignent, je les supplie d'écouter.

Dieu s'était fait notre compagnon et Jésus nous avait été fidèle jusqu'à la mort. Mais pourtant, est-ce que, pendant sa vie mortelle, même pour ses contemporains, même pour ses disciples, même pour S. Pierre et S. Jean, entre Dieu et l'homme il ne restait pas une distance ? Mais oui, n'est-ce pas ! La distance d'une poignée de mains, c'est possible ! C'est encore trop. Entre l'aliment et celui qui se l'incorpore, toute distance est supprimée et c'est l'union la plus absolue.

M. f., je ne puis pas vous prêcher autre chose, n'est-ce pas ? Et d'ailleurs, croyez bien que cela m'est infiniment doux à prêcher. Dieu qui nous aime a voulu supprimer toute distance entre lui et nous ! Toute distance ! Et il en a, dans son amour de génie, trouvé le moyen par l'Eucharistie. Non pas, vous l'imaginez bien, pour se borner là ; non point pour nous donner seulement l'honneur et la joie de ce contact corporel et immédiat, mais pour nous pousser plus loin.

Comme il s'était fait notre compagnon visible pour atteindre notre âme, il s'est fait notre nourriture corporelle pour atteindre mieux encore cette âme et la faire monter toujours plus haut.

Que ceux qui ne comprennent pas l'Eucharistie se lèvent et protestent ! Que ceux-là raillent !... Nous aurons un regret et une pitié pour eux. Mais savez-vous ce que, pourtant, nous en pensons et la condamnation que nous serons obligés de porter sur eux ? M. f., nous en pensons, et nous répéterons à tous les siècles à venir, que ce furent non pas, comme ils le disent, des intelligences incapables de s'incliner, mais que ce furent des cœurs incapables d'aimer. Voilà ce que nous en dirons. « Mais nous, comme disait l'apôtre S. Jean, nous croyons au mystère eucharistique, parce que nous croyons à l'amour. »

Et ce mystère eucharistique, il faudrait maintenant l'achever. Se donner, se donner lui-même, se donner comme nourriture et aliment, oui, mon Dieu ! Mais vous choisirez vos convives, n'est-ce pas ? Vous vous donnerez à vos amis, à vos fidèles, à ceux qui sont purs, à ceux qui peuvent vous approcher sans vous apporter de souillures, ô Jésus, et ce sera magnifique déjà.

— Non, je ne choisirai pas mes amis ! Je me donnerai aux purs et aux saints, oui ; mais je me donnerai à d'autres encore.

— Quoi donc ! Vous vous donnerez à des indifférents, à des étrangers, à des pèlerins qui passent et qui ne reviendront plus ?

— Oui, je me donnerai même à ceux-là qui, sans y être décidés formellement, savent bien pourtant et disent déjà qu'ils ne reviendront plus jamais. Et je me donnerai à d'autres encore !

— A qui donc, mon Dieu ?

— Je me donnerai à des indignes, je me donnerai à mes ennemis ; j'accepterai que le Tabernacle devienne un nouveau Calvaire ; je l'accepterai, parce que j'aime, parce que, si je posais comme loi de me soustraire aux ennemis, personne ne viendrait plus, ou tout le monde tremblerait. Je me donnerai à tous et toujours, pour qu'on sache bien que j'aime jusqu'à la folie.

Alors, m. f., l'idylle d'amour est achevée ; il ne reste que le plus noble, le plus sublime don du Paradis, celui qu'après la communion sous les voiles, Jésus fait aux purs seulement, dans la lumière et dans la clarté célestes.

* *

Ce soir, j'espère vous en avoir assez dit pour vous faire apprécier le don du Bon Dieu. Si vous avez, une fois de plus, compris la tendresse de Dieu poussant jusqu'au Tabernacle l'amour qu'il a pour nous, alors, m. f., vous devez avoir, au fond de votre cœur, un instinct et un besoin : l'instinct de la reconnaissance et le besoin de l'amour ; l'instinct qui vous fera bénir l'amour de Dieu dans votre cœur, et le besoin de la reconnaissance, qui vous fera chercher autour de vous tous les moyens de la lui témoigner. Ainsi soit-il.

II

L'EUCHARISTIE, DIVIN REMÈDE AUX MAUX DE L'HUMANITÉ

Mes frères,

J'ai essayé de vous montrer, dans mon dernier entretien, la sublimité du don de Dieu dans le Sacrement de l'Eucharistie. Ce qui fait la valeur d'un don, vous ai-je dit, c'est tout d'abord la tendresse dont il témoigne. C'est même, à le bien prendre, ce qui, pour les âmes généreuses, constitue tout son prix, puisque la moindre chose, pourvu qu'elle soit offerte d'un bon cœur, suffit à nous ravir.

Pour montrer la sublimité du don de Dieu, j'ai établi que l'Eucharistie constitue la suprême libéralité de sa tendresse. Dieu ne pouvait, après nous avoir tout donné, que se donner lui-même, non pas seulement comme un compagnon, mais, supprimant toute distance, comme un aliment que nous nous incorporons à nous-mêmes ou qui, plus justement, nous incorpore à lui, dans une union si étroite que seules, peut-être, les joies du Paradis en pourront donner une idée suffisante.

Mais j'ai ajouté, m. f., que la valeur d'un don se mesure encore à l'utilité que nous en pouvons tirer, à l'usage que ce don appelle et dont il est, pour nous, le moyen précieux et doux.

J'arrive aujourd'hui à cette seconde pensée : A quoi donc peut nous servir l'Eucharistie ? Pourquoi nous a-t-elle été donnée ? Pourquoi N.-S. Jésus-Christ, au moment de nous quitter visiblement sur le Calvaire, a-t-il voulu sacramentellement demeurer dans nos tabernacles ?

Je vais répondre d'un seul mot : Dieu nous a laissé l'Eucharistie comme un remède. L'usage que nous devons faire du sacrement de nos autels, c'est d'essayer, par lui, de nous guérir.

Un remède pour l'humanité ! M. f., nous sommes à une époque qui a cherché et qui a découvert un très grand nombre de choses. Pourtant, quand je parcours le catalogue de ces magnifiques inventions, savez-vous l'anxiété qui me prend toujours et le regret qui, malgré moi, me laisse une mélancolie ? Ah ! c'est que ce siècle a pu trouver bien des inventions utiles, développer le domaine et les jouissances de la vie ; mais à peine a-t-il reculé les limites et les empiétements de la mort ; à peine a-t-il vraiment inventé un remède, puisque pour les maladies les plus meurtrières, — le cancer, par exemple, ou la tuberculose, — il faut bien qu'il avoue, malgré tous les travaux et toutes les académies, sa lamentable impuissance et qu'il abandonne, à ces maladies meur-

trières, des milliers de malades qu'il est impuissant à guérir.

Si c'est vrai au physique, m. f., comme c'est encore, d'une façon plus poignante, vrai au moral ! Un remède qui nous guérisse ! O mon Dieu, nous ne l'avons pas trouvé ! Alors, si votre miséricorde voulait bien nous l'indiquer !... Et puisque ce remède c'est l'Eucharistie, essayons donc de décrire les maladies morales dont nous souffrons et le remède efficace que Jésus, au Tabernacle, y peut apporter.

Oui, m. f., je vais dire ingénument, comme je l'ai fait hier pour l'idylle d'amour, je vais dire les maladies dont nous souffrons ; je vais les dire sans y apporter d'atténuation, en toute franchise, peut-être même avec quelque violence. Vous me le pardonnerez, parce que ma parole procédera d'un très grand désir de sincérité et que vous sentirez que je prononce, autant que la vôtre, ma personnelle condamnation.

I. — *Nous sommes des aveugles*

M. f., le premier mal dont nous souffrons, la première maladie dont nous sommes atteints, la voici : nous sommes des aveugles. Sur cette terre nous nous débattons, quand il s'agit de la vie morale particulièrement, en pleines ténèbres, dans la nuit.

Il y a, aux premières pages de la Bible, une phrase qui résume l'histoire du monde, avant toute autre intervention que l'intervention créatrice de Dieu. « A cette heure de chaos, dit la Bible, sur la face de l'abîme, au-dessus de lui, quand il essayait de se montrer, il n'y avait que les ténèbres. »

C'est ainsi que commence l'histoire du monde... J'ai bien peur qu'elle ne se continue de la même façon ; j'ai bien peur qu'on ne puisse la résumer, jusqu'à la fin, par la phrase mystérieuse et magnifique de l'auteur inspiré : « Sur la face de l'abîme, il n'y avait que les ténèbres. »

Le monde, l'histoire, penchez-vous donc un instant pour les écouter. Evoquez, dans votre souvenir, tous les siècles disparus. N'entendez-vous pas comme un bruit d'abîme ? C'est tout le passé qui s'entrechoque : choc des peuples et choc des idées ; clameurs de ceux qui souffrent, et clameurs de ceux qui rient ; clameurs de ceux qui meurent et clameurs de ceux qui naissent. Bruit d'abîme ! Et, au-dessus de cet abîme, voulez-vous me dire ce que vous voyez ? Vous voyez des ténèbres...

Je sais bien que nous avons voulu distinguer dans le passé. Il y a certains siècles du passé qu'il a plu à notre orgueil d'appeler « les siècles de ténèbres ! » Nous avons fait ainsi, afin de pouvoir donner à certains autres l'épithète glorieuse de « siècles de lumière ! » Eh bien ! pensez-en ce que vous voudrez mais voici ma conclusion à moi : sur chaque siècle, l'épithète véridique, et non pas la louange menteuse, c'est la phrase de la Genèse : « Sur la face de l'abîme, il n'y avait que ténèbres. »

Ténèbres sur les vieux siècles de barbarie ! Ténèbres sur les vieux siècles de l'Empire Romain, traversés de lueurs d'aube, mais traversés surtout de lamentations d'esclaves ! Ténèbres sur les siècles du Moyen-Age, traversés de lumières de foi, mais traversés aussi de lamentations et de révoltes de pauvres, d'égarés ou d'opprimés ! Et ténèbres, m. f., jusque sur le grand siècle de Louis XIV, ténèbres sur le XIXe siècle qui est déjà loin de nous, et ténèbres sur le XXe siècle qui poursuit sa marche dans le fracas de batailles sans cesse renaissantes. Ténèbres sur nous !

Oui, ténèbres ! Ecoutez l'année qui s'achève et celle qui va commencer : ne font-elles pas leur bruit d'abîme ? Choc des idées, souffrance des âmes, exaspération des appétits, colère des peuples, batailles et guerres, — bruit d'abîme et ténèbres ! Car, voulez-vous me dire où est la justice, où est le devoir, où est le droit, où doit aller l'action ? Voulez-vous me dire si nous avons jamais connu des jours où même les honnêtes gens sachent avec tant de difficulté quel est leur devoir exact ?

Voilà notre première maladie ! En nous-mêmes, c'est encore pis. Qui voit clair dans sa conscience ? Qui se connaît jusqu'au fond ? Alors, m. f., enténébrés comme nous sommes, quelle utilité pouvons-nous attendre de Dieu et quel remède doit-il apporter ?

Le premier, ce sera évidemment le remède de la lumière ! Et c'est pourquoi je vous montre le Tabernacle et, avec le Psalmiste, je vous répète encore une fois : « O vous, les aveugles, approchez-vous de Jésus au Tabernacle et essayez de vous illuminer à sa clarté. »

Il s'y connaît, en fait de lumière, Celui-là. C'est lui qui, aux jours du chaos que j'évoquais tout à l'heure, quand l'abîme des premiers temps eût été suffisamment saturé de ténèbres, c'est lui qui prononça sur ces ténèbres la parole des premiers jours : « *Fiat lux !* Que la lumière soit ! »

O Maître, votre *Fiat lux* des premiers jours, répétez-le donc sur nous ; dites donc que la lumière se fasse, c'est-à-dire, montrez-nous à nouveau votre Evangile, faites-nous à nouveau comprendre et pénétrer vos leçons. A la société qui cherche et qui tâtonne, aux individus qui se perdent et s'égarent, ô Jésus, Verbe et Lumière, montrez votre clarté divine !

C'est là qu'elle est, m. f., dans l'Evangile, dans les paroles et les leçons de Jésus-Christ, la lumière vraie pour tout homme qui vient en ce monde, et pour tout siècle qui veut être un grand siècle. C'est là qu'elle est, dans l'Evangile, et rien que là ! Tous ceux qui la chercheront ailleurs se perdront dans les ténèbres ; tous ceux qui nous promettront d'autres lueurs et d'autres clartés, tous ceux-là, je vais leur dire d'un mot ce qu'ils sont : ce sont des illusionnés ou des menteurs ! En tous cas, les écouter, ce serait faire de nous des dupes. La clarté vraie et sereine, elle est dans l'Evangile et dans l'Evangile uniquement.

Et peut-être allez-vous me répondre que c'est une clarté obscure, une demi-clarté, une incertaine clarté ? Vous avez raison, m. f. N'exagérons rien : l'Evangile ne projette pas de lumières aveuglantes, mais seulement des lueurs d'aurore, des clartés d'aube, rien de plus ! Mais les clartés d'aube et les lueurs d'aurore, on peut les fixer, on peut se conduire en se confiant à elles ; ce ne sont pas des clartés menteuses et aucun midi ne les démentira.

Clartés d'aurore, lumières d'aube, qu'est-ce donc que vous nous promettez à la place, ô vous qui répudiez l'Evangile ? Je crois bien vous avoir entendus : vous nous promettez les clartés du Grand soir ! Eh bien ! les clartés sanglantes, les lueurs fauves ou pourpres du Grand soir, je les méprise, comparées aux clartés d'aube que me donne l'Evangile. Après le Grand soir sanglant, ce que l'on peut attendre, c'est l'effroyable nuit ; après les clartés d'aube, ce sera le midi radieux !

II. — *Nous sommes des corrompus*

M. f., nous ne sommes pas seulement des aveugles, nous sommes , — je vais tâcher de le dire doucement — nous sommes des corrompus !

Oui, nous sommes des corrompus dans notre notre âme et dans notre chair, dans nos veines et dans nos os... Que ceux-là protestent qui ne se connaissent pas eux-mêmes, ou qui ont trop d'orgueil pour ne pas s'en confesser; que ceux-là protestent! Pour moi, je n'ai aucune peine à le reconnaître, s'il m'en coûte d'ailleurs, autant qu'à vous, pour l'avouer. Mais quand mon orgueil proteste, et quand la honte essaie d'arrêter les aveux sur mes lèvres, grâce à Dieu, une figure se dresse devant moi, qui me donne toujours la force d'aller jusqu'au bout. C'est la figure d'un homme, mais c'est aussi la figure d'un Saint ; et je le bénis, celui-là, plus peut-être que tous les autres, non point pour nous avoir raconté ses extases, mais pour nous avoir raconté ses misères. Oui, je bénis S. Paul, parce qu'après avoir médité quelques phrases tombées de sa plume, il me semble qu'à mon tour j'aurai bien le courage de me confesser.

Que disait-il, S. Paul ? Il disait : « Je suis une âme bien à plaindre, je suis une âme bien malheureuse, car, écoutez ma détresse : je ne peux pas faire le bien que je voudrais, et je fais le mal que je ne voudrais pas. Je suis bien à plaindre, car, s'il y a, dans ma conscience, des voix qui me portent vers la beauté, vers la noblesse, vers la pureté, je sens, dans ma chair et dans mes membres, une autre loi qui me tire en bas, vers toutes les déchéances et toutes les boues. Malheureux homme que je suis, je voudrais bien n'être qu'une âme et je suis une chair corrompue. Oh ! qui me délivrera de ce corps de corruption ? »

Ainsi écrivait S. Paul. Ainsi m. f., après lui, ont répété tous les saints, sans une exception. Ainsi doivent répéter tous les fidèles, même ceux qui ne sont pas tombés, surtout ceux-là, car ils doivent se souvenir à quel prix ils sont restés debout.

Corrompus, oui nous le sommes ! Et cependant nous ne devons pas le rester, et il faudrait essayer de nous guérir. O mon Dieu, vous avez trouvé le remède, au moins un commencement de remède, pour les ténèbres qui nous envahissent : par votre Evangile et votre Eucharistie, vous nous donnez des clartés d'aube. O mon Dieu, nous donnerez-vous maintenant des commencements, du moins, et des ébauches de pureté ?

— Oui, je vous les donnerai, si vous voulez user de moi. Buvez le vin, mangez la chair que j'ai préparés pour vous ; essayez de puiser dans les calices un peu de pureté, ô corrompus du siècle !

Essayez, m. f. ! Vous voyez bien que ma prédication n'a rien d'exagéré ; vous voyez bien que je ne vous dis pas immédiatement que l'Eucharistie vous transfigurera et, du soir au matin, fera des anges de chacun de nous. L'Evangile ne donnait que des lueurs d'aurore, l'Eucharistie ne donnera que des tentatives de pureté. Mais du moins elle les donnera, et ce sera quelque chose déjà, n'est-il pas vrai, de sentir qu'en nous la vie progresse et monte vers les cimes immaculées ; de sentir que la boue ne s'attache plus à notre pied, s'il lui arrive encore de consteller parfois nos vêtements ; et ce sera quelque chose déjà de se dire, qu'après tout, Dieu nous a surtout demandé une chose : être debout quand il viendra, sans avoir exigé, quoiqu'il nous en supplie, que nous ne soyons jamais tombés. Marchons donc au Tabernacle, nous, les avides de pureté. Peu à peu, son effet salutaire se produira en nous et peut-être, dans notre vie, verrons-nous se reproduire les miracles dont sont si gracieusement semées les légendes des Saints.

Vous a-t-on, m. f., raconté celle-ci ? Un jour, S. Senan, le célèbre abbé hollandais, voulut porter à une solitaire, sainte Brigitte, retirée dans une île voisine, les bienfaits de la communion. Or, la mer était grosse et la barque petite. S. Senan pensa que ce serait tenter Dieu de vouloir passer lui-même. Il eut alors une de ces inspirations que notre rationalisme traite d'enfantillage, que la piété des vieux siècles trouvait gracieuses infiniment. La petite barque sur laquelle il n'osait passer, S. Senan s'imagina qu'elle serait assez forte tout de même pour porter l'Eucharistie. Il la fleurit donc de bruyères et de roses, du mieux qu'il put ; puis il y déposa un coffret qui contenait une hostie consacrée et, descendant au rivage, il confia à la mer, toujours en colère, la petite barque fleurie. Et, malgré sa foi, S. Senan ne pouvait se défendre d'une grande angoisse au cœur. N'exposait-il pas l'Eucharistie, non point à une profanation, mais à une destruction ? Et il suivait des yeux la petite barque fleurie qui commençait son chemin. Or, à mesure qu'elle avançait, comme si un pilote invisible l'avait conduite, elle évitait tous les récifs et, comme pour la recevoir amicalement, la mer cessait de gronder, se faisait heureuse et chantante pour la porter doucement.

Il y a là, m. f., une image de ce que l'Eucharistie peut produire dans notre vie. Au milieu des plus grandes tempêtes, même quand nous sentons notre cœur bondir, même quand la mer est grosse, même quand les vagues déferlent, ayons confiance en l'Eucharistie ; fleurissons-nous de bruyères et de roses, je veux dire, fleurissons-nous d'amour et de parfums, de prières et de bonnes résolutions et, sur la mer en tempête, déposons l'Eucharistie. Elle passera, et la mer en furie se calmera tout à coup, et notre vie, heureuse et chantante, recommencera à devenir ce qu'elle est dans les desseins de Dieu : un prélude du Paradis.

III. — *Nous sommes des êtres mortels*

Enfin, m. f., nous avons une troisième maladie. Nous ne sommes pas seulement des aveugles, nous ne sommes pas seulement des corrompus, nous sommes des êtres mortels !

Vous allez dire que c'est là une bien grosse et même une bien simple vérité ! Nous sommes des êtres mortels ! Etait-ce vraiment la peine de monter dans cette chaire pour vous le rappeler? M. f., c'est que, peut-être, vous ne m'avez pas compris. Nous sommes des êtres mortels : par là, je ne veux pas dire seulement que nos corps finiront par s'engloutir dans cet acte si lamentable et si triste où nous perdrons jusqu'à notre nom. Je veux dire quelque chose de bien plus triste encore et de bien plus poignant : je veux dire que nous mourons chaque jour ; je veux dire que la vie se compose d'une succession de décès partiels ; je veux dire qu'il n'y a pas de journées où, si nous avions l'oreille attentive, nous ne percevrions le tintement lamentable de notre glas funèbre.

Qui donc a dit, m. f., que la vie humaine ressemblait à une route qui est bordée de tombeaux ? Celui-là a raison. Si peu que nous avons marché, nous avons déjà laissé bien des tombeaux derrière nous ! C'est vrai, mais ce n'est pas encore tout. Il n'y a pas seulement, dans notre vie, des tombeaux à droite et à gauche. Voulez-vous que je vous dise toute ma pensée ? Notre vie, notre histoire, c'est un vaste cimetière ! Ce n'est pas seulement à droite et à gauche qu'il y a les cendres des morts ; mais c'est jusqu'au fond de notre cœur, de notre âme et de notre vie. Cendres des morts, nous les portons avec nous. Cendres des morts, qu'est-ce donc que j'appelle ainsi ?

C'est l'innocence de nos premières années ; ce sont les vertus si simples de notre enfance, la piété si naïve et la foi si profonde que nos mères nous avaient données. Cendres des morts, les vertus de notre enfance ! Car, n'est-ce pas qu'elles sont bien loin, qu'elles ont bien disparu, la piété naïve et l'innocence candide, la foi profonde et les larmes faciles ?

Cendres des morts, ce sont les promesses de notre jeunesse, ses espoirs, ses enthousiasmes, ses ambitions, ses illusions généreuses. Hélas ! tout cela est bien parti, promesses et résolutions de l'adolescence et de la jeunesse, serments donnés à Dieu d'être à lui pour toujours et jamais qu'à lui.

Cendres des morts, ce sont les bonnes volontés de notre âge mûr, les essais toujours infructueux et si courts, bien que, peut-être, toujours répétés !

Comprenez-vous, m. f., que nous sommes des êtres mortels ? Comprenez-vous que nous promenons la mort avec nous ?

« Eh bien ! disait Jésus-Christ, je suis, moi, la vie éternelle ! Celui qui mangera ma chair et qui boira mon sang, ne mourra pas. Vos pères, qui ont mangé la manne, sont morts dans le désert ; mais celui qui recevra le pain descendu des cieux, vivra jusqu'à la fin. »

C'était la dernière promesse, c'est le dernier usage, m. f., que je vous prêche, ce soir, de l'Eucharistie. Essayons par elle de moins mourir chaque jour ; essayons par elle de faire vivre notre âme avec son idéal, de donner une jeunesse éternelle à tout ce qu'il y a en nous de bon, de noble, de digne, de chrétien. Mettons à l'ombre de la Croix et à l'abri du Tabernacle tout ce que nous voulons sauver pour que, après la vie de ce monde, quand Jésus véritablement viendra, ce soit la vie éternelle de Dieu qui recueille, au Paradis, ceux que son Fils aura sauvés. Ainsi soit-il.

INSTRUCTIONS DU DIMANCHE

VI

Noël

NOEL, FÊTE DE LA VÉRITABLE LUMIÈRE

Mes frères,

Le 25 décembre n'est pas le jour historique de la naissance du Sauveur ; ce jour nous est inconnu. L'Eglise a choisi cette date pour commémorer la naissance de Jésus, parce qu'elle présente une valeur symbolique intéressante. Le 25 décembre est le jour du solstice d'hiver, c'est-à-dire le jour où le soleil, étant descendu à son point le plus bas, commence à remonter. Jésus est désigné fréquemment dans l'Ecriture comme la vraie Lumière, comme le Soleil de justice. Noël marque sa première apparition sur terre ; pendant trente-trois ans, son éclat grandira progressivement, grâce aux différentes manifestations de la Vie cachée et surtout de la Vie publique, pour atteindre son maximum aux grands jours du Calvaire, de la Résurrection et de l'Ascension.

De plus, l'Eglise a voulu donner son véritable sens à la fête païenne du dieu-Soleil, qui se célébrait précisément à cette date. Il ne s'agit donc pas ici d'une évolution purement humaine de la fête païenne du Soleil, mais d'une transposition voulue par l'Eglise, qui sait parfaitement que l'on ne supprime réellement que ce que l'on remplace.

Cette fête de la vraie Lumière, du Soleil de justice, se déroule sous forme de symbolisme dans tout l'office, mais plus particulièrement dans les trois messes de la solennité. Elle nous parle d'une triple naissance : la naissance éternelle du Verbe dans le sein du Père, la naissance de Jésus dans le temps, et la naissance du chrétien à la vie de la grâce. Arrêtons-nous à méditer pendant quelques instants sur deux aspects du mystère de Noël.

I

L'usage de célébrer trois messes, le jour de Noël, remonte aux origines de l'Eglise. Les fidèles se rassemblaient jadis, la nuit, dans la grotte de la Nativité et commémoraient la naissance du Sauveur par la célébration de la messe. Puis ils retournaient à Jérusalem, où ils arrivaient à l'aurore et y fêtaient Noël avec les bergers en assistant à une seconde messe. Enfin, pendant le jour, avait lieu l'office solennel. Les fidèles de Rome gardèrent cet usage : la première messe était célébrée pendant la nuit dans l'église de la crèche, à Sainte-Marie Majeure ; la seconde, dans l'église palatine grecque, dont le nom *Anastasis* évoquait le souvenir de la Résurrection ; la troisième, dans la basilique de Saint-Pierre. De Rome, l'usage se répandit dans tout l'Occident.

Lorsque commence la messe de minuit, nous sommes encore dans les ténèbres : ténèbres de la nuit, mais aussi ténèbres de l'Avent, ce long temps d'attente qui a précédé l'apparition sur terre de la vraie Lumière. Cependant, dans ces ténèbres, quelques lueurs ont déjà fait pressentir le lever du Soleil. C'est l'office de Matines, avec ses impressionnantes prophéties, qui nous les a montrées : « Comme le premier temps a couvert d'opprobre le pays de Zabulon et le pays de Nephtali, le dernier temps remplira de gloire la contrée qui donne sur la mer, le pays d'au-delà du Jourdain et la Galilée des nations. Le peuple qui marchait dans les ténèbres verra une grande lumière, et sur ceux qui habitaient le pays de l'ombre de la mort la lumière resplendira. » (Is., IX, 1). Parmi ces ombres, déjà à demi dissipées, éclate tout à coup une double lumière, celle de l'Introït et celle de l'évangile. « Le Seigneur m'a dit : Dans l'éternel aujourd'hui, je t'ai engendré », proclame le premier. « Marie enfanta son Fils premier-né », annonce le second. Sur cette double naissance dans l'éternité et dans le temps plane le *Gloria in excelsis*, ce cantique des anges apparaissant aux bergers dans le rayonnement d'une lumière qui reflète la grande Lumière de Bethléem. Puis ce seront bientôt les antiennes de l'offertoire et de la communion. L'oraison, elle aussi, nous parle

de cette vraie Lumière qui a resplendi dans la nuit. Dans l'épître, c'est l'apôtre S. Paul qui s'adresse à nous. Il a connu, lui aussi, les ténèbres, alors qu'il était un persécuteur de l'Eglise naissante ; puis, sur le chemin de Damas, la Lumière s'est montrée à lui.

Les Laudes, qui se chantent après la messe de minuit, racontent dans un dialogue dramatique l'histoire des bergers pendant la nuit sainte : « Qui avez-vous vu, bergers ? Dites-le-nous, apprenez-nous quel est celui qui a paru sur la terre. — Nous avons vu le nouveau-né et les chœurs des anges qui louaient le Seigneur. »

La messe de l'aurore rappelle aussi la scène dans son évangile. Elle n'évoque pas seulement l'heure à laquelle s'est passé ce grand événement, mais encore la première manifestation du Soleil de justice aux hommes, le premier éclat qu'il a projeté sur l'humanité aussitôt après sa naissance. C'est dans ce rayonnement lumineux que commence la messe : « La lumière luira aujourd'hui sur nous, parce que le Seigneur nous est né. » S. Paul nous parle de nouveau, dans l'épître, de l'abondance de lumière que la naissance du Christ a répandue sur nous tous. Le graduel lui répond par des accents de reconnaissance : « Béni celui qui vient au nom du Seigneur ! Le Seigneur est Dieu et il a fait briller sur nous sa lumière. »

La messe du jour nous présente encore le Messie, mais dans une lumière plus vive et surtout plus large. A la première messe, il n'était qu'un petit enfant dans une crèche, entouré uniquement de sa mère et de son père nourricier ; à la seconde, il apparaissait déjà comme le Rédempteur de quelques privilégiés ; maintenant, il est le Rédempteur du monde, Celui qui porte sur ses épaules la souveraineté universelle. L'Introït lui assigne, en effet, cet *imperium,* cette souveraineté universelle qui appartenait dans l'ordre temporel à l'empereur romain. C'est lui qui sera dans le domaine spirituel l'*Imperator,* le Christ-Roi. Cette pensée est développée par l'épître, qui est toujours de S. Paul : « Dieu l'a établi héritier et Seigneur du monde qu'il a créé par lui. Comme splendeur de la gloire du Père et image de sa divine essence, le Fils porte et soutient l'univers par sa parole toute-puissante... Maintenant il siège dans le ciel, à la droite de la majesté divine. Le Père dit à son Fils : Ton trône, ô Dieu, est établi d'éternité en éternité ; un sceptre d'équité est le sceptre de ta royauté... » Quelle lumière nouvelle pour les peuples assis dans les ténèbres de la mort ! Les autres textes de la messe développent ce thème. L'évangile, qui est le prologue de S. Jean, répète : « En lui était la vie et la vie était la lumière des hommes ; et la lumière luit dans les ténèbres et les ténèbres ne l'ont pas accueillie. » L'Offertoire proclame : « A toi est le ciel, à toi est la terre, » et l'antienne de la Communion conclut : « Toutes les régions de la terre voient maintenant le salut de notre Dieu. »

Telle est l'ascension de cet astre qui, parti d'une petite bourgade de la Judée, a éclairé d'abord quelques pauvres bergers, puis la Galilée des nations, enfin toute la terre.

II

Ce mystère de Noël est donc bien le mystère d'une triple naissance : la naissance éternelle du Verbe dans le sein du Père, la naissance de Jésus incarné dans le sein d'une vierge, la naissance des âmes à la foi et à la grâce. Toutes trois comportent un mystère ; mais, de toutes, c'est bien la première qui nous est la plus cachée, puisque, à l'encontre des deux autres, elle exclut tout élément humain.

1. « Le Seigneur m'a dit : Dans l'éternel aujourd'hui je t'ai engendré. » L'esprit humain demeure confondu devant ce mystère insondable : une naissance qui se place en dehors du temps et qui n'empêche pas le Fils d'être éternel comme le Père. Tout ce que nous pouvons en dire, c'est que, malgré sa profondeur inaccessible, ce mystère ne heurte nullement les notions de notre esprit ; il les dépasse seulement. Le temps pose des limites entre lesquelles s'encadre une vie humaine ; nous comprenons que l'Eternel ne saurait être soumis à de pareilles limites.

Ce qui nous apparaît aussi conforme à notre expérience et à notre raison, c'est cette fécondité du Père qui engendre un Fils. Le pouvoir de propager la vie n'est-il pas le plus grand et le plus noble qui ait été donné aux hommes ? Comment n'appartiendrait-il pas à Dieu, la perfection infinie ? Mais, tandis que la puissance génératrice de l'homme est limitée dans le temps et dans l'espace et ne saurait produire que des êtres eux-mêmes limités, Dieu en se connaissant lui-même donne naissance, en dehors du temps et de l'espace, à un Fils infini comme lui et par conséquent unique, puisqu'il enferme en lui toute la puissance génératrice du Père.

Ce Fils est la vivante image du Père. Il le dira à l'apôtre Philippe, lorsque celui-ci lui demandera de lui montrer le Père : « Philippe, qui me voit voit mon Père. » Le Fils aimera donc son Père comme son Père l'aime, et ceci encore, il l'affirmera : « Je fais toujours ce qui est agréable à mon Père... Père, non pas ma volonté, mais la vôtre. » N'est-ce pas la meilleure preuve du véritable amour ? « J'agis ainsi, afin que le monde sache que j'aime mon Père. »

Mais, nous ne pouvons l'ignorer depuis que Jésus est venu sur terre pour nous en avertir, le Fils de Dieu est le modèle que nous sommes tenus d'imiter, puisque Dieu a bien voulu nous adopter pour ses enfants. Il en résulte donc pour chacun de nous une double obligation : présenter en nous la vivante image du Père : « Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait, » — et aimer Dieu comme il nous aime, en accomplissant non pas notre volonté, mais la sienne et toute la sienne.

2. La seconde naissance que nous contemplons en ce jour est celle de Jésus dans le temps. Je n'en rappellerai pas à nouveau les circonstances, que l'office du jour et la crèche exposée nous mettent sous les yeux. J'attirerai seulement votre attention sur deux pensées : la reconnaissance que nous devons à Jésus, et l'humilité qui est la vertu fondement de notre vie chrétienne.

Reconnaissance à Jésus, qui a bien voulu nous communiquer les secrets divins en nous apprenant à connaître Dieu et ses perfections, notre qualité d'enfants de Dieu et nos devoirs comme tels. Reconnaissance à Jésus qui a voulu se faire l'un d'entre nous, prenant sur lui notre humanité avec toutes ses misères, sauf le péché. Reconnaissance à Jésus qui a accepté pour atteindre ce but les pires humiliations : humiliation d'une vie recluse dans le sein de sa mère, humiliation d'une naissance obs-

cure, humiliation d'une vie longtemps cachée, humiliation des oppositions humaines et d'un échec apparent, humiliation d'une condamnation à mort et du supplice le plus infamant, celui de la croix, humiliation de la présence eucharistique, humiliation de tant d'indifférence et de haine de la part des siens. Si nous avons vraiment conscience de tout ce qui a manqué dans notre vie pour reconnaître cet amour infini du Fils de Dieu à notre endroit, c'est bien aujourd'hui le moment de réparer nos ingratitudes en nous prosternant devant la crèche et devant le tabernacle, où Jésus s'offre à nous sous ses aspects les plus aimables. Y pensons-nous sérieusement ?

3. Cette journée est, en effet, l'aurore de notre naissance à la vie de la foi et de la grâce. C'est sans doute par son sacrifice et par sa mort sur la croix que Jésus nous a acquis ce droit à la vie surnaturelle ; mais le sacrifice de l'Homme-Dieu suppose son incarnation et sa naissance dans la chair. C'est donc vraiment en cette nuit sainte de Bethléem que les ombres du péché et de la mort ont commencé à se dissiper, que notre filiation divine a débuté et que notre salut a vu son premier accomplissement. Songeons à ce que nous étions, des créatures de péché, odieuses à leur Créateur, et à ce que nous sommes devenus, des enfants adoptifs de Dieu et tendrement chéris par lui. Songeons à tant de grâces reçues : notre baptême, notre première communion et tant d'autres, nos confessions et le pardon si souvent reçu, notre confirmation et de si nombreuses grâces actuelles. Songeons à ce qui nous est promis, si nous sommes fidèles : la gloire et le bonheur d'un ciel sans fin. Le prix de tant de biens est là dans la crèche, au tabernacle. La naissance de Jésus, chantée avec tant d'enthousiasme par notre liturgie, a vraiment été le gage de la délivrance, de la lumière, de la vie et du bonheur pour tout homme de bonne volonté !

Et maintenant, si nous nous interrogeons, ne sommes-nous pas obligés d'avouer que trop souvent nous avons réalisé la parole de S. Jean : « La Lumière a brillé dans les ténèbres et les ténèbres ne l'ont pas accueillie » ? Voudrions-nous ressembler à ces Juifs qui nous sont odieux parce qu'ils ont crucifié Celui qui leur apportait le salut, à cet homme dont parle la parabole de Jésus qui, ayant reçu un trésor à faire valoir, ne lui a rien fait produire ? Voulons-nous, pour nous offrir un peu de plaisir sur terre, nous exposer à un malheur éternel ? La justice et la gloire de Dieu exigent qu'il y ait un enfer pour punir les rebelles ; tenons-nous à nous y assurer une place ? Rien ne nous semble, et à juste titre, plus abominable que l'ingratitude qui se moque des bienfaits reçus et de l'affection témoignée par le bienfaiteur ; voulons-nous nous ranger au nombre de ces ingrats et des pires ingrats ?

Que de sujets de réflexion pour nous devant cette crèche ! De grâce, m. f., ne repoussons pas ces réflexions salutaires. Jésus nous a manifesté un amour infini, il est toujours prêt à nous pardonner et à nous accueillir sur son cœur ; mais viendra un temps où l'heure de la grâce sera passée. « Travaillons pendant qu'il fait jour, » nous dit l'Ecriture. Oui, travaillons à notre salut tant que brille pour nous cette Lumière venue en ce monde pour nous éclairer. A force de fermer les yeux à la lumière, on finit par ne plus rien voir. Dieu punit d'aveuglement ceux qui résistent opiniâtrément aux avances de sa grâce.

* *

M. f., vous tenez à conserver les vieilles traditions de la fête de Noël : la crèche, l'arbre de Noël, la descente de l'Enfant-Jésus dans nos cheminées, et vous avez raison. Toutes ces coutumes ont une signification utile, à la condition que nous n'en fassions pas des réjouissances purement profanes. La crèche n'est pas seulement un aimable spectacle pour enfants ; elle est la représentation de la plus vivante des réalités et d'une réalité qui doit agir sur toute notre vie. Les cadeaux offerts aux enfants sont le symbole des bienfaits sans nombre distribués par Jésus à l'humanité, surtout dans l'ordre de la grâce. Si nous gardons les gestes de nos ancêtres, gardons-en aussi l'esprit. Que cette fête de Noël soit vraiment pour nous la fête de la lumière, de cette vraie Lumière dont notre époque si troublée a tant besoin ! Qu'elle soit vraiment pour nous l'aurore d'une vie nouvelle, d'une véritable renaissance à la foi et à la vie chrétienne ! Ainsi soit-il.

VII

Dimanche dans l'Octave de Noël

SAINT JEAN

Mes frères,

Ce soir, aux vêpres, nous ferons mémoire de l'apôtre S. Jean. Cela ne nous arrive pas souvent le dimanche. C'est pourquoi je voudrais profiter de l'occasion pour relire ensemble une des plus belles et des plus touchantes pages de l'Evangile, et en tirer profit.

I. — *L'appel et la réponse*

Voulez-vous, tout d'abord, admirer avec quel enthousiasme et quelle plénitude Jean se donne à Notre-Seigneur, dans toute l'ardeur de son adolescence?

C'était une âme pieuse, toute disposée à profiter des grâces apportées aux hommes de bonne volonté par le Messie attendu.

Nous le voyons parmi les disciples du Précurseur, quand celui-ci appelait la foule, sur les bords du Jourdain, au baptême préparatoire de la pénitence. Et lorsque Jean-Baptiste montre un nouveau venu, plus beau que les autres, « le plus beau des enfants des hommes », mais que, sans son geste et sans sa parole, on n'aurait sans doute pas remarqué : « Le voici ! c'est Lui, l'Agneau de Dieu qui efface les péchés du monde, » deux disciples se détachent de la foule et s'approchent de Jésus : André et Jean, les premiers à qui le Christ ait parlé dans sa vie publique : « Qui cherchez-vous ? — Maître, où demeurez-vous ? — Venez et voyez ! » Ils l'accompagnent ; ils passent la soirée avec lui. C'est fait désormais. Le cœur de Jean est conquis... Que Jésus dise un mot, qu'il lui adresse un appel, il est prêt à se donner, sans réserve et à le suivre partout.

L'occasion se présenta bientôt. Après la pêche miraculeuse qui avait jeté dans la stupeur les témoins du prodige, Jésus leur dit : « Suivez-moi ; je ferai de vous des pêcheurs d'hommes. »

Jean était du nombre, avec Jacques son frère, avec Pierre et André. Et vous savez ce qui nous est raconté, en conclusion de cette scène : « Aussitôt, laissant leurs filets et tout ce qu'ils avaient, ils le suivirent. »

Jean suit Jésus et il ne le quittera plus. Même quand les autres l'abandonneront, quand Judas,

l'homme de confiance, le vendra, pour trente pièces d'argent, même quand Pierre, le Chef, le reniera par trois fois...

Vous le voyez sur le Calvaire, tout seul : des autres, celui-là s'est pendu ; celui-ci s'est caché pour cuver sa honte dans les larmes ; le reste a fui. Il est le plus jeune et le plus courageux. Il brave la haine des Juifs et la cruauté des soldats : il veut être là, sur la montagne du supplice, et consoler par sa présence affectueuse le Maître bien-aimé et recevoir son dernier soupir.

En attendant que lui-même, après l'Ascension, se dévoue de longues années au service du Christ, comme évangéliste, comme missionnaire, et comme martyr.

Jésus l'avait appelé : il a répondu, dans un don complet, qui n'a connu ni hésitation ni regret.

II. — *La récompense*

Aussi quelle belle récompense a été la sienne !

Il fut, tout le long de la Vie publique, du petit groupe des privilégiés. Avec Pierre et Jacques, il fut témoin de la gloire du Christ sur le Thabor, de sa puissance lors de la résurrection de la fille de Jaïre, et aux premières heures de la Passion.

Mais plus encore, il fut l'ami intime du Maître. Mesurez-vous cette faveur ? Etre l'ami intime de Jésus !... Quelle beauté d'âme, quelle vertu, quelle pureté de cœur cela suppose !

Jésus aimait bien la famille de Béthanie : on l'a vu pleurer devant le tombeau de Lazare. Mais sa prédilection, il l'a réservée à S. Jean. Celui-ci d'ailleurs ne s'y est pas trompé ; c'était pour lui son plus beau titre de gloire : chaque fois que, dans l'Evangile qu'il a écrit, il doit parler de soi, il ne se nomme que par ces mots : « Le disciple que Jésus aimait. »

Que de preuves lui furent données de cette affection divine !

Allez au Cénacle, le soir du Jeudi Saint. Jésus vient d'instituer l'Eucharistie, son grand sacrement d'Amour, et de la distribuer à ses Apôtres. S. Jean est admis, après sa première communion, à faire son action de grâces sur le cœur du Maître.

Montez au Calvaire, le lendemain, un peu avant 3 h. de l'après-midi. Jésus va rendre le dernier soupir ; il fait son testament en faveur de S. Jean : il lui donne ce qu'il a de plus grand, de plus cher : sa Mère.

Rendez-vous au Tombeau, après la Résurrection : quel est l'apôtre qui arrive le premier ? C'est Jean !

Et puis, un peu plus tard, sur les bords du lac, Jésus se présente. C'est la deuxième pêche miraculeuse. A qui se fait-il reconnaître tout d'abord ? A Jean !

Lisez le IVe Evangile, si beau, si élevé. Vous vous rendrez compte aisément que l'auteur a le mieux saisi la grandeur du Verbe et de l'Incarnation ! Ah ! oui : c'est vraiment pour lui que s'est réalisée la béatitude proclamée par le Maître sur la Montagne : « Bienheureux les purs, car ils verront Dieu ! »

Enfin S. Jean a mérité d'être, par excellence, l'Apôtre de la Charité, de cette divine Charité qu'il avait puisée, plus que les autres, à sa source : le Sacré-Cœur de Jésus ! C'est lui qui avait le mieux pénétré Dieu, Amour infini. Si bien que, dans les derniers temps de sa longue vie, il ne cessait de répéter : « Mes petits enfants, aimez-vous les uns les autres. » Et à ceux qui s'en étonnaient, doucement il répondait : « Si je dis toujours la même chose : *Aimez-vous,* c'est parce que en cela tient toute la loi, toute la volonté du Maître. »

* *

M. f., nous retiendrons cet avertissement du grand Apôtre.

Nous essaierons de mettre en pratique la leçon qu'il nous a laissée, et qui illustre toute sa vie : se donner à Jésus.

Car certainement Jésus nous appelle à lui, d'une façon ou d'une autre ; nous l'entendrons, si nous ne fermons pas volontairement les oreilles.

Nous ne voudrons pas être de ceux qui refusent de répondre, parce que cela contrarierait leurs intérêts temporels ou leurs passions.

Jean a tout quitté pour suivre Jésus et s'attacher à lui : même son gagne-pain, même sa famille.

S'il nous faut faire des sacrifices, renoncer à ce que nous avons, à ce que nous aimons, à notre tranquillité, à nos habitudes, à nos penchants, s'il nous faut nous renoncer nous-mêmes, n'hésitons pas !

La grâce de Dieu nous soutiendra. Et nous aurons notre récompense, celle même qui fut réservée à S. Jean : Jésus lui-même, qui se donnera à nous, dans le temps et dans l'éternité. Ainsi soit-il.

EXPLICATION DU CATECHISME

56e LEÇON

LE MARIAGE

Q. 496. — *Qu'est-ce que le Mariage ?*

R. — *Le Mariage est un sacrement qui rend légitime et sainte l'union de l'homme et de la femme.*

Nous lisons dans la Bible, au livre de la Genèse, que Dieu, après avoir créé l'homme en la personne d'Adam, résolut de lui donner une compagne qu'il nomma Eve. Adam et Eve eurent plusieurs enfants qui, à leur tour, se multiplièrent. Cette union de l'homme et de la femme fut et demeure soumise chez tous les peuples à certaines règles. En apportant au monde la Loi nouvelle, Notre-Seigneur a voulu qu'elle fût sanctifiée d'une façon spéciale par la réception d'un sacrement qu'il a institué à cet effet et qui se nomme le sacrement de Mariage. Il en résulte que quiconque a reçu le baptême dans l'Eglise catholique n'a le droit de contracter cette union qu'en recevant le sacrement de Mariage. Celui qui omet de le faire n'est pas vraiment marié devant Dieu, il ne reçoit pas les grâces que Dieu veut accorder aux véritables époux, et il vit dans l'état de péché. Au contraire, ceux qui ont reçu ce sacrement sont reconnus par Dieu comme époux ; c'est ce que l'on veut faire entendre en disant que leur mariage est *légitime.* Leur union est *sainte,* puisqu'elle est placée sous le regard de Dieu et qu'elle donne droit aux époux à recevoir des grâces actuelles leur permettant de se sanctifier dans cet état, s'ils font un bon usage de ces grâces.

Q. 497. — *Quel est le signe sacré du Mariage ?*

R. — *Le signe sacré du Mariage est le consentement que les époux donnent à leur union mutuelle devant les témoins exigés par l'Eglise.*

Lorsque deux personnes veulent s'unir pour poursuivre ensemble un but commun, il faut que toutes deux soient consentantes et qu'elles se donnent l'une à l'autre leur consentement : c'est ce qui a lieu quand deux personnes s'associent, par exemple, pour exercer ensemble un commerce. Elles passent un contrat qui est ordinairement constaté par des témoins officiels. Il en est de même du Mariage, qui est un contrat par lequel un homme et une femme s'engagent réciproquement à vivre ensemble comme époux. Il est donc nécessaire que non seulement tous deux soient consentants, mais encore qu'ils se fassent connaître réciproquement leur consentement. De plus, pour éviter tout malentendu, l'Eglise exige que ce consentement réciproque soit donné devant certains témoins dont elle a précisé le nombre et la qualité.

C'est cet échange des deux consentements en présence des témoins qualifiés qui constitue le signe sacré du sacrement de Mariage.

Q. 498. — *Quels sont les témoins exigés par l'Eglise ?*

R. — *Les témoins exigés par l'Eglise sont le curé de la paroisse où l'on se marie ou bien son représentant, et au moins deux autres personnes.*

L'Eglise exige donc deux sortes de témoins :

1° Un témoin qui la représente officiellement, par conséquent un de ses ministres. C'est le même cas que celui de certains actes civils officiels pour lesquels l'Etat exige la présence d'un officier public, d'un notaire. Le ministre désigné par l'Eglise est le curé de la paroisse où se célèbre le mariage, comme ayant juridiction sur les futurs époux. Celui-ci peut se faire remplacer par un autre prêtre, mais à la condition d'avoir donné au préalable délégation à ce prêtre pour assister au mariage en question ;

2° Deux autres personnes, que les futurs époux peuvent choisir à leur gré, à la condition qu'elles soient capables de se rendre compte de ce qui se fait et de le certifier. On ne peut donc choisir, pour remplir ce rôle, que deux personnes ayant atteint l'âge de raison, en possédant l'usage et dont la raison est suffisamment développée pour leur permettre de comprendre le sens et l'importance de leur rôle. L'Eglise n'exige pas que ces deux témoins appartiennent à la religion catholique, mais en pratique les futurs époux devront préférer, sauf le cas de raison majeure, des témoins catholiques.

Q. 499. — *Le mariage des catholiques peut-il exister s'il n'a pas été contracté devant ces témoins?*

R. — *Non, le mariage des catholiques ne peut exister s'il n'a pas été contracté devant ces témoins.*

Le sacrement de mariage a été institué par N.-S. Jésus-Christ, mais celui-ci a laissé à l'Eglise le soin de déterminer les conditions auxquelles le sacrement serait valide. Or l'Eglise a fait de la présence de ces témoins une condition indispensable à la validité du mariage. Il en résulte que tout mariage qui ne respecte pas la forme voulue par l'Eglise n'est pas un véritable mariage : le sacrement n'a pas été reçu ; ceux qui, dans de pareilles conditions, se considèrent et vivent comme époux sont donc en état de péché.

Q. 500. — *L'union purement civile de catholiques est-elle un véritable mariage ?*

R. — *Non, l'union purement civile de catholiques n'est pas un véritable mariage, mais une union coupable devant Dieu et scandaleuse pour le prochain.*

L'Etat a le droit de contrôler et d'enregistrer le mariage de ses sujets, afin de pouvoir leur imposer par la force des lois, si cela est nécessaire, l'accomplissement de certaines de leurs obligations qui sont de son ressort ; mais cette formalité ne peut entraîner que des conséquences purement civiles et ne saurait en aucun cas avoir de valeur dans le domaine de la conscience et de la grâce : elle ne peut pas suppléer le sacrement. Ceux qui s'en contentent ne sont donc unis que par des liens purement humains, ils sont en état de révolte contre la loi de Dieu et de l'Eglise et vivent, aussi longtemps qu'ils n'ont pas reçu le sacrement, en état de péché. Etant pécheurs publics, ils donnent un grave scandale aux fidèles, qu'ils encouragent par leur mauvais exemple à mépriser la loi de Dieu et de l'Eglise.

Q. 501. — *Quelle est la grâce sacramentelle du Mariage ?*

R. — *La grâce sacramentelle du Mariage est une grâce qui aide les époux à vivre ensemble chrétiennement et à bien élever leurs enfants.*

La grâce sacramentelle propre à chaque sacrement est celle qui aide ceux qui l'ont reçu à atteindre plus facilement le but pour lequel le sacrement a été institué et leur a été conféré. Le but du sacrement de Mariage est d'aider les époux à pratiquer les vertus chrétiennes et spécialement celles qui sont particulières à leur état. Elle leur permet donc d'éviter les fautes qui pourraient résulter de leur union [1]. Elle leur apporte aussi des lumières et des forces nécessaires pour donner à leurs enfants une bonne éducation, c'est-à-dire des exemples et des principes de vie chrétienne, secondés par une fermeté qui n'exclut pas l'affection.

Q. 502. — *Y a-t-il des empêchements qui rendent nul le Mariage ?*

R. — *Oui, il y a des empêchements qui rendent nul le Mariage, entre autres la parenté naturelle ou par alliance, la parenté spirituelle, la contrainte grave et certains engagements antérieurs.*

L'Eglise a non seulement déterminé les conditions de forme (ou de célébration) nécessaires à la validité du Mariage ; elle a encore spécifié les cas où, même en employant la forme prescrite, le Mariage ne pourrait être contracté validement. Dans ces cas, on dit qu'il y a *empêchement* au Mariage. L'Eglise peut donner dispense de certains empêchements, c'est-à-dire que, s'il existe une raison valable et suffisamment sérieuse, elle autorise ceux qui en font la demande à contracter validement mariage, malgré l'existence d'un empêchement. Mais il y a aussi des empêchements dont l'Eglise ne donne jamais dispense.

Puisque les empêchements qui peuvent s'opposer à un mariage ne sont pas tous de la même nature ni de la même gravité, et puisque, d'autre part, les

[1] En raison du jeune âge des enfants qui fréquentent le catéchisme, on devra rester ici dans les généralités ; à des jeunes gens déjà avertis sur les questions concernant les rapports matrimoniaux, on fera utilement remarquer que le sacrement confère précisément un droit aux grâces actuelles permettant aux époux de demeurer dans la limite de leur devoir et d'éviter particulièrement l'onanisme conjugal, ou l'infidélité, ce qui apparaît à certains comme une difficulté grave, sinon insurmontable.

fidèles sont d'ordinaire peu capables d'établir ces distinctions, il faut que les personnes ayant l'intention de contracter mariage répondent en toute franchise aux questions qui leur sont posées à ce sujet soit par leur curé, soit par leur confesseur. Sinon, elles s'exposeraient à un mariage nul.

Les principaux empêchements qui peuvent exister sont :

1° Ceux qui proviennent de la parenté naturelle (entre oncle et nièce, par exemple), de la parenté par alliance (entre beau-frère et belle-sœur, par exemple), ou de la parenté spirituelle qui existe entre le parrain et sa filleule ou entre la marraine et son filleul.

2° Celui qui provient de la contrainte grave. On appelle contrainte grave l'acte par lequel on oblige quelqu'un, par de graves menaces, à épouser une personne dont il ne veut pas. Le mariage supposant, comme nous l'avons dit, le consentement réciproque des deux personnes, si l'une des deux ne donne son consentement que malgré **elle**, pour éviter un grave dommage dont on la menace, le consentement n'est pas libre ; il n'existe pas véritablement. Le mariage ne peut donc pas être valide.

3° Ceux qui résultent de certains engagements antérieurs. Ceux qui sont déjà mariés ne peuvent contracter validement mariage, tant que le conjoint est encore vivant. Ceux qui se sont consacrés à Dieu par la profession religieuse solennelle ou par la réception d'un ordre sacré ne le peuvent pas non plus.

Q. 503. — *Pourquoi publie-t-on les bans des futurs époux ?*

R. — *On publie les bans des futurs époux pour que ceux qui connaissent des empêchements à leur mariage en avertissent le prêtre.*

On appelle *bans* l'annonce d'un prochain mariage faite par l'Eglise. Cette annonce se fait soit par la publication en chaire au cours de la grand'messe ou d'un autre office important (trois dimanches de suite, à moins que l'on n'ait obtenu dispense d'une ou de deux publications), soit par affichage à la porte de l'église pendant au moins huit jours de suite comprenant deux dimanches ou fêtes d'obligation. Ces publications ou cet affichage se font dans la paroisse où habite chacun des futurs époux.

L'annonce d'un prochain mariage a pour but d'avertir les fidèles de la paroisse, afin que ceux qui connaîtraient un empêchement au mariage puissent le faire savoir au curé. Il y a obligation grave d'avertir, chaque fois que l'on a connaissance d'un empêchement. Si on ne le fait pas, on se rend coupable d'une faute grave en laissant célébrer un mariage nul : on contribue ainsi à tromper l'Eglise, à aider les faux époux à vivre dans une situation irrégulière et en état de péché et à scandaliser les fidèles.

Q. 504. — *Comment faut-il se préparer au Mariage ?*

R. — *Il faut se préparer au Mariage par la prière, une bonne conduite et une sérieuse confession.*

Le mariage est d'abord une affaire très sérieuse, puisqu'il a des conséquences non seulement pour le bonheur ou le malheur temporel, mais aussi pour la vie spirituelle et pour le bonheur ou le malheur éternel. Il faut donc prier pour obtenir de contracter un mariage qui aura d'heureux résultats à ce double point de vue.

Le mariage est aussi un sacrement. Il convient donc de demander à Dieu la grâce de le recevoir dans de bonnes dispositions.

La bonne conduite pendant les années de jeunesse qui précèdent le mariage est aussi une condition très importante d'un heureux mariage. Celui qui s'est mal conduit risque de ne pas trouver à se marier honorablement, et par conséquent de faire un mariage qui ne lui apportera que déboires et qui compromettra sa vie religieuse et son salut.

Enfin, avant de se marier, il faut faire une bonne confession. L'Eglise exige la confession avant le mariage pour éviter aux fiancés de commettre un sacrilège en recevant le sacrement en état de péché mortel. Il ne s'agit donc pas d'une simple formalité qui consisterait seulement à se présenter à un confesseur, à plus forte raison d'une confession sacrilège, mais d'une bonne et sincère confession qui assure à l'âme l'état de grâce.

Q. 505. — *En quel état faut-il être pour recevoir le sacrement de Mariage ?*

R. — *Pour recevoir le sacrement de Mariage, il faut être en état de grâce ; autrement on commettrait un sacrilège.*

Le Mariage n'est pas un sacrement destiné à donner ou à rendre la grâce sanctifiante à ceux qui ne l'ont pas. Il suppose donc la présence de cette grâce chez ceux qui le reçoivent. Ce serait manquer gravement de respect à Dieu et au sacrement que de le recevoir sans être en état de grâce ; ce serait commettre un sacrilège. C'est justement, comme nous l'avons déjà dit, pour éviter ce sacrilège que l'Eglise impose à ceux qui veulent se marier l'obligation de se préparer par la confession [1].

Q. 506. — *A quoi s'engagent ceux qui reçoivent le sacrement de Mariage ?*

R. — *Ceux qui reçoivent le sacrement de Mariage s'engagent : 1° à se garder réciproquement une fidélité perpétuelle et un mutuel dévouement, 2° à remplir généreusement tous leurs devoirs de père et de mère.*

1° La fidélité réciproque exige que ni l'un ni l'autre des époux n'abandonne son conjoint pour contracter un autre mariage civil, ou pour aller vivre avec une autre personne comme si celle-ci était son conjoint.

Le dévouement suppose l'affection réciproque. Il se traduit par l'accomplissement fidèle des obligations de chacun, le mari étant tenu de gagner le pain de la famille, la femme de veiller au bon entretien du ménage. Il réclame aussi que chacun des époux s'intéresse pratiquement à la santé physique et morale, aux joies et aux peines de l'autre et lui vienne en aide de son mieux.

2° Les devoirs des père et mère consistent à procurer à leurs enfants tout ce qui est nécessaire ou qui peut être utile à la santé physique, à la formation intellectuelle, morale et religieuse de ceux-ci. (Cf. Q. 241 et ss.).

---

[1] Nous croyons utile d'ajouter que les époux ne commettraient pas, comme certains pourraient le croire, un sacrilège au titre de ministres, parce qu'ils ne sont pas ministres consacrés par l'ordination. Il convient donc de ne pas fausser la conscience des fidèles sur ce point, au risque de leur faire commettre un second péché.

Q. 507. — *Le Mariage peut-il être rompu par le divorce ?*

R. — *Le Mariage ne peut pas être rompu par le divorce, puisque Jésus-Christ a dit du Mariage : « Que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni. »*

Seul Jésus-Christ, qui a institué le sacrement de Mariage, aurait pu, s'il l'avait voulu, autoriser à le rompre. Mais il ne l'a pas voulu. Il a, au contraire, insisté sur l'obligation pour les époux de demeurer fidèles l'un à l'autre jusqu'à la mort. De même que le mariage civil ne peut constituer un véritable mariage et remplacer le sacrement, de même le divorce prononcé par un tribunal ne peut briser un mariage et permettre aux époux de se considérer comme libres. L'Eglise interdit de demander le divorce, elle n'autorise pas ceux qui sont déjà mariés à contracter un second mariage, et s'ils viennent à contracter un mariage civil, elle leur refuse ses sacrements. Le Mariage ne peut donc être rompu que par la mort de l'un des époux. Dans ce cas, il est permis au survivant de se remarier.

Q. 508. — *L'Eglise peut-elle rompre un véritable mariage ?*

R. — *Non, l'Eglise ne peut pas rompre un véritable mariage ; elle peut seulement déclarer nul celui qui a été contracté malgré des empêchements dont on n'a pas obtenu dispense.*

Comme nous l'avons déjà dit, Jésus-Christ n'a pas voulu que le Mariage pût être rompu, et il n'a donné à personne l'autorisation de le rompre. L'Eglise, qui agit ici-bas en son nom, ne peut donc pas rompre un mariage valide. Il arrive cependant que des époux lui demandent de leur rendre la liberté. Tout ce que l'Eglise peut faire dans ce cas, c'est d'examiner, au moyen d'une enquête très sérieuse, si le mariage en question n'a pas été nul. Nous avons déjà dit les motifs qui rendent un mariage nul : empêchements de parenté naturelle, par alliance ou spirituelle, contrainte grave ou engagements pris antérieurement. Si l'enquête faite par les tribunaux ecclésiastiques amène à constater qu'il existait un empêchement de ce genre dont on n'a pas demandé ni obtenu dispense, il faut nécessairement conclure que le mariage est nul, c'est-à-dire n'existe pas. L'Eglise prononce alors une déclaration de *nullité ;* les époux supposés doivent se quitter et sont libres de contracter un mariage à leur gré.

Il peut arriver aussi que, pour des motifs graves, l'Eglise autorise les époux à vivre séparément, par exemple s'ils ne parviennent pas à s'entendre et si la vie commune est devenue impossible. Mais l'Eglise ne le fait que rarement, pour des motifs très graves et en rappelant aux époux qu'ils ne peuvent se considérer comme libres et contracter un autre mariage. D'ailleurs, le plus souvent, elle prononce seulement une séparation temporaire.

Q. 509. — *Tous les chrétiens sont-ils appelés au Mariage ?*

R. — *Non, tous les chrétiens ne sont pas appelés au Mariage, et Dieu destine quelques-uns d'entre eux à une vie plus parfaite, dans l'état ecclésiastique ou la vie religieuse.*

On dit que le Mariage est la voie commune, c'est-à-dire que c'est l'état auquel sont destinés la plupart des êtres humains. Mais Dieu veut se réserver certaines créatures pour que celles-ci se consacrent entièrement à son service en renonçant au mariage, par amour pour lui. C'est le cas des prêtres, des religieux et des religieuses.

Il importe donc que chacun sache avec certitude si le bon Dieu n'a pas de vues spéciales sur lui. Dieu fait ordinairement connaître sa volonté en donnant à un enfant un attrait pour la vie sacerdotale ou religieuse. C'est là une grande grâce, qu'il ne faut pas laisser passer inaperçue.

Q. 510. — *Que doivent faire ceux qui se sentent appelés à la vie religieuse ?*

R. — *Ceux qui se sentent appelés à la vie religieuse doivent prier beaucoup, demander conseil et répondre généreusement à l'appel de Dieu.*

Remarquons d'abord qu'il faut entendre ici par vie religieuse aussi bien l'état sacerdotal. Celui qui a senti en lui l'attrait dont nous venons de parler doit prier pour demander à Dieu de l'éclairer davantage sur sa vocation possible. Il doit aussi mener une vie plus pieuse et en particulier s'approcher souvent des sacrements, lutter contre ses défauts, éviter soigneusement d'offenser Dieu, surtout en matière grave, et garder tout spécialement une parfaite pureté, de manière à ne pas mettre d'obstacle à l'appel de Dieu.

Il doit ensuite faire connaître son désir à son confesseur ou à son curé, afin que celui-ci examine ses dispositions et juge, au moins provisoirement, s'il y a lieu de considérer ce désir comme venant de Dieu. Le prêtre consulté devra, en effet, juger des aptitudes non seulement morales et spirituelles de l'enfant, mais aussi de ses aptitudes intellectuelles, des dispositions de son caractère et de la situation de sa famille. L'enfant pourra aussi s'ouvrir de son désir à sa famille, surtout si celle-ci est bien chrétienne, afin de ne pas sembler cacher à ses parents ce qui les intéresse eux aussi.

Si le jugement du prêtre est favorable et conclut à un appel venant bien de Dieu, l'enfant devra suivre plus que jamais les recommandations faites plus haut et celles qui lui seront également faites par son confesseur et par son curé. Il devra montrer par sa piété, son travail et sa docilité, qu'il comprend la grande grâce que Dieu lui fait et qu'il est capable d'y répondre. Enfin il ne devra pas se laisser détourner, à un moment ou à l'autre, de sa vocation soit par les mauvais conseils d'autrui, soit par les difficultés qu'il pourra rencontrer, en se rappelant que, quand Dieu appelle à lui un enfant, il lui donne toutes les grâces utiles pour lui permettre d'aboutir [1].

POUR PRECHER SUR L'HISTOISE SAINTE

XIV

LE LIVRE DE JOSUÉ

Les projets de Jéhovah sur Israël ne se limitaient ni à la durée de la vie de Moïse, ni à l'introduction du peuple hébreu dans la Terre de Chanaan. Le

[1] Il est évident que les explications données ici ne concernent que les enfants. Si l'on avait à enseigner ce chapitre à un adulte qui se prépare au baptême ou à la première communion en vue de son mariage, il y aurait lieu de donner des explications plus détaillées sur les obligations du mariage, afin de mettre en garde contre les abus possibles.

plan divin s'étendait jusqu'au lointain avènement du Messie, et nous allons voir qu'il se réalisa à la lettre au cours des siècles, avec les alternatives de bienveillance et de rigueur qu'il comportait, suivant que les Hébreux se montraient plus ou moins indignes de la faveur et de la clémence que le Très-Haut leur témoignait.

I

Le livre de Josué est la suite naturelle des récits du Pentateuque. Il reprend la narration de l'histoire israélite au point précis où s'était arrêté le Deutéronome. Cette liaison est si étroite que certains commentateurs ont voulu en faire un simple complément du précédent ouvrage. Leur opinion est d'ailleurs erronée, car le style et le plan de cet écrit, la personnalité de son auteur et le but qu'il se propose, concourent à former une œuvre indépendante et distincte, jouissant de son autorité et de son unité propres, et à laquelle il convient de garder son autonomie. En réalité, ce volume est un chaînon distinct dans la série conjointe qui forme l'Ancien Testament.

Le titre même de ce livre semble indiquer le nom de son auteur, et cette tradition est corroborée par plusieurs textes bibliques. Dans le corps même de l'écrit, il est dit, par exemple : « Josué écrivit toutes ces choses dans le livre de la loi du Seigneur » (XXIV, 26). Cette opinion a aussi pour elle, ce qui est très considérable, l'appui des Pères chrétiens, qui confirme celui des anciens écrivains juifs. Toutefois, certains modernes sont d'une opinion différente, qui n'a pas été condamnée par l'Eglise. Nous devions signaler cette divergence, qui n'a d'ailleurs qu'une importance secondaire, puisqu'elle ne met en question ni l'autorité, ni l'authenticité du livre. Mais nous nous empressons d'ajouter que, d'accord avec la plupart des exégètes, nous nous rallions à l'hypothèse la plus vraisemblable et la mieux assise : celle d'après laquelle Josué lui-même aurait tenu la plume. Il va sans dire que tel passage, comme le récit de la mort du chef hébreu, a pu être ajouté par une main étrangère, peut-être celle de l'un des anciens qui lui survécurent.

Josué a tenu une grande place dans sa nation. Il se nommait d'abord simplement Osée, ce qui signifie « salut », et ce nom déjà permettait de présager ses glorieuses destinées. Mais plus tard, peut-être en signe du choix que Dieu avait fait de lui, il fut appelé Josué, ce qui peut se traduire « Jéhovah est le salut ». Cette nouvelle appellation résume admirablement le rôle de celui qui était appelé à devenir un puissant instrument dans les mains de Dieu. Notons encore que les Alexandrins ont remplacé ce nom par celui de Jésus, ce qui du reste, à cause de la grande différence des événements et des époques, ne peut donner lieu à aucune confusion avec Notre-Seigneur.

Membre de la tribu d'Ephraïm, fils de Nun, ou Navé, Josué se distingua dès sa jeunesse. L'Exode le cite comme un intrépide chef militaire, après la sortie d'Egypte. Plus tard il fut choisi par Moïse pour être un des douze éclaireurs envoyés à l'exploration de la Terre Promise, et seul avec Caleb il justifia pleinement la confiance de son chef. Après la mort du grand patriarche, il fut, disent les saintes Ecritures, « rempli de l'esprit de sagesse, parce que Moïse avait posé sur lui sa main, et les enfants d'Israël lui obéirent. » A partir de ce moment-là, son existence se confond avec la tâche dont il avait été chargé, et l'analyse de son livre fournit le résumé de sa vie, qui fut consacrée tout entière au service de Dieu et de son peuple.

On ne peut douter que le dessein de Josué en relatant les principaux faits qui s'étaient passés pendant son gouvernement, n'ait été d'élever un témoignage à la gloire de Jéhovah toujours fidèle à ses promesses et à ses enfants de prédilection. Voilà pourquoi l'auteur souligne, parmi tant d'événements, ceux surtout où éclatent d'une façon plus spéciale la protection du Tout-Puissant et les miracles de sa Providence. On pourrait presque donner comme épigraphe à son ouvrage le proverbe bien connu : « L'homme s'agite et Dieu le mène », ce qui est vrai pour tous les temps comme pour tous les pays, mais s'applique d'une manière spéciale et merveilleuse à la race élue de l'Ancien Testament.

II

On peut diviser le livre de Josué en deux parties : la première contient la narration de la conquête de la Terre Promise ; la seconde en relate le partage entre les tribus et se termine par le récit de la mort de Josué et de celle d'Eléazar.

Dès le début, nous assistons à la préparation de la guerre sacrée. Soutenu par les encouragements du Seigneur, le nouveau chef des Hébreux prend ses dispositions en vue de préparer le difficile passage du Jourdain. Il envoie discrètement des espions dans la cité de Jéricho, redoutable forteresse qui se trouve sur l'autre rive du fleuve et dont il sera indispensable de s'emparer avant de progresser à l'intérieur du pays. Mais, malgré le secret dont ils cherchent à s'entourer, ses éclaireurs sont dépistés et ne doivent leur salut qu'au dévouement d'une femme, de fort mauvaise réputation d'ailleurs, Rahab, qui les fait évader après avoir obtenu la promesse d'être épargnée, ainsi que les siens, lors du futur pillage de la ville.

Lorsqu'ils sont revenus et ont rendu compte de leur mission, tout le peuple s'ébranle dans la direction du Jourdain, précédé par l'Arche d'alliance, à l'arrivée de laquelle les flots du fleuve se creusent pour laisser un miraculeux passage. En souvenir de ce prodige, on dresse un monument de grandes pierres à Galgala et l'on y pratique, sur l'ordre d'En-Haut, la circoncision de tous les Juifs, car cette cérémonie rituelle et essentielle avait été négligée pendant le long voyage à travers le désert. Là encore on célèbre solennellement la Pâque, et sitôt que l'on peut user du blé et des fruits de cette contrée fertile, la manne désormais inutile cesse d'être offerte aux Hébreux.

Cependant un effroi général a saisi tous les rois des Amorrhéens et des Chananéens. Ces petits princes se sentent d'avance incapables de résister à la nation qui vient de forcer, grâce à l'intervention divine, la forte barrière du Jourdain ; et Josué tout au contraire voit son courage ranimé par l'apparition glorieuse d'un ange. Bientôt l'on aperçoit au loin les fortifications de Jéricho, et l'on s'empresse de commencer le siège de cette place forte qui commande la région entière.

Mais le Seigneur tient à montrer que ce n'est pas la simple force humaine des Juifs qui leur assurera la victoire. D'après ses prescriptions, l'attaque de la ville s'opère d'une façon inouïe. Au lieu de se lancer à l'assaut avec des armes et des engins de combat,

les guerriers doivent simplement processionner pendant une semaine autour des remparts, et au septième jour, tandis qu'ils escortent l'Arche sacrée et que les trompettes retentissent, les murailles s'effondrent d'elles-mêmes ou plutôt sous l'irrésistible poussée de la volonté céleste. Tout est pillé, tout est passé au fil de l'épée, à l'exception de Rahab et de sa famille, car le Seigneur a voulu se réserver, ainsi qu'un sacrifice, les prémices du butin pris sur Chanaan. Néanmoins, un israélite, Achan, croit pouvoir frauder l'Eternel en se réservant quelques dépouilles. Le peuple entier est bientôt puni de ce crime par un échec sous les murs de la ville d'Haï, qui ne sera emportée qu'après le châtiment du coupable.

Une nouvelle promulgation de la Loi marque la prise de possession de la Terre Promise. La terreur se répand de plus en plus parmi les peuplades voisines, si bien que les Gabaonites, en revêtant de vieux habits pour venir au devant des Juifs, tentent d'obtenir leur grâce en leur persuadant qu'ils viennent de loin, et non de la contrée destinée à la conquête. Ils réussissent à demi, car ils échappent à la mort, mais sans éviter la captivité.

Cette sorte d'alliance inégale entre les autochtones et les envahisseurs effraie Adonisedech, prince de Jérusalem, qui s'unit aux rois de Jerimoth, d'Hébron, d'Eglon et de Lachis, pour mettre le siège devant Gabaon. Josué tombe sur eux à l'improviste et les taille en pièces ; mais comme la nuit va commencer avant que son triomphe soit complet, il obtient du Seigneur la prolongation du jour, ce qui lui permet d'achever la défaite des armées ennemies.

En vain les Chananéens du nord forment-ils à leur tour une ligue pour arrêter les progrès d'Israël. Ils sont écrasés à leur tour dans la grande bataille de Merom, et l'ensemble de la Palestine est au pouvoir des fils d'Abraham, ainsi que l'avait juré le Seigneur.

III

La tâche la plus rude est accomplie ; mais l'œuvre n'est point encore parfaite. Ce n'est pas tout de conquérir : il faut ensuite organiser, et Josué va s'employer sans retard à cette entreprise nouvelle.

Il y mettra d'autant plus d'empressement que deux motifs graves l'y incitent. D'abord le commandement du Très-Haut, qui l'a chargé d'effectuer le partage des territoires ; puis la vieillesse, qui lui annonce sa fin prochaine.

Josué se rend parfaitement compte qu'il ne pourra pas réduire lui-même les places fortes ennemies qui subsistent encore, ici et là, comme des îlots de résistance au milieu des possessions hébraïques. Ce dernier effort sera l'œuvre de ses successeurs. Mais, en attendant, puisque l'ensemble de la contrée est sous la domination effective d'Israël, rien n'empêche de faire le partage entre les tribus, sauf à éliminer ensuite les adversaires que l'on ne peut attaquer immédiatement.

Le partage de la contrée située à l'ouest du Jourdain ne devait intéresser que neuf tribus et la moitié d'une autre. En effet, Ruben et Gad, ainsi qu'une demi-tribu de Manassé, avaient déjà reçu leur lot sur l'autre rive du fleuve. On s'employa donc à délimiter les parts de la façon la plus équitable, et l'opération eut lieu dans les plaines de Moab, non loin de l'embouchure de ce Jourdain dont le nom revient si souvent dans le livre de Josué.

Sans entrer dans le détail, quelque peu fastidieux, de cette répartition, il convient de signaler deux particularités importantes. — D'abord, et suivant le précepte même de Dieu, aucune province ne fut attribuée à la tribu des Lévites, « parce que le Seigneur Dieu d'Israël est son partage. » Il était bon de prouver ainsi que ceux que le Très-Haut avait honorés en les désignant pour le service de son culte, ne devaient pas se limiter aux préoccupations d'ordre matériel et terrestre. Mais comme il était tout de même nécessaire de pourvoir à leur subsistance, quarante-deux villes, disséminées à travers toute la Palestine, leur furent assignées. — Une seconde institution curieuse fut celle de six villes de refuge, trois à l'ouest du Jourdain : Cedès, Sichem et Hébron, puis trois à l'est : Bosor, Ramoth et Gaulon. Ces asiles étaient destinés à ceux qui avaient tué quelqu'un sans mauvaise intention : en s'y retirant, ils devenaient inviolables sous certaines conditions, et cette mesure prudente les arrachait non seulement aux erreurs d'une justice trop expéditive, mais encore aux vengeances privées.

Quand tout ce travail fut achevé, les tribus de Gad, de Ruben et la demi-tribu de Manassé, qui avaient accompagné leurs compatriotes pour les aider à la conquête, voulurent retourner sur leurs domaines, Josué les licencia avec honneur ; mais, en se retirant, elles eurent la malencontreuse idée d'élever un immense autel vers les digues du Jourdain. Cela excita une vive émotion dans le reste du peuple, qui s'assembla à Silo et ne parlait de rien moins que de partir en guerre contre les auteurs de ce geste, considéré comme un acte de dissidence, peut-être même d'idolâtrie. L'incident put néanmoins se régler de façon paisible, grâce surtout à l'habile éloquence du prêtre Phineès, qui s'employa avec succès à rétablir la concorde et la paix.

L'heure sonna enfin où Josué sentit la mort planer sur sa tête. Conformément aux traditions antiques, le vieux guerrier réunit autour de lui le peuple entier et lui adressa les recommandations les plus sages, avec les plus émouvantes bénédictions ; puis il procéda au renouvellement de l'alliance avec Jéhovah. Il expira enfin, à l'âge de 110 ans, et fut enseveli dans sa propriété de Tamnathsaré, située sur la montagne d'Ephraïm. Il fut bientôt suivi dans la tombe par le grand-prêtre Eléazar, fils d'Aaron, qui lui avait été associé par Dieu pour la réalisation de cette œuvre immense qui consistait à établir Israël dans le pays de Chanaan.

* *

Avec la disparition de ces deux hommes se terminait une période très caractéristique de l'histoire des Juifs : celle de l'invasion et de la guerre. Une autre allait s'ouvrir, toute différente des âges antérieurs, mais qui garderait avec eux ce caractère commun de maintenir les Hébreux dans le cadre théocratique, imposé par le Seigneur lui-même, en vue de la félicité de ceux de ses fils qu'il avait chargés, dans le monde antique, de remplir une mystérieuse mission.

XV

LE LIVRE DES JUGES

Moïse et Josué avaient été envoyés par Dieu, le premier pour libérer Israël de l'Egypte, le constituer en nation et le conduire à travers les deserts ;

le second pour diriger les batailles qui devaient aboutir à la conquête de la Palestine et pour inaugurer l'installation des Juifs dans la contrée que le ciel leur avait donnée en héritage. D'autres hommes allaient venir maintenant, qui assureraient l'administration permanente et normale du peuple enfin stabilisé et du pays désormais pacifié.

I

Gardons-nous, néanmoins, de rien exagérer. Les peuplades indigènes n'avaient pas été anéanties lors de la conquête ; ce qui en restait s'était réfugié dans un certain nombre de citadelles éparses au travers du territoire dont l'ensemble était sous la domination des tribus hébraïques. On devine aisément combien cet état de choses était favorable à la multiplication de conflits armés.

De même, si le gouvernement des Juges doit être dit normal et permanent en ce sens qu'il s'est prolongé, d'une façon quasi continue, pendant une durée de trois à quatre siècles, il ne faudrait pas en conclure que ce régime était analogue à celui d'une dynastie régulière, ou d'une constitution qui fixe de manière précise les attributions et la succession des chefs d'Etat.

Bien au contraire, l'institution des Juges présentait, dans sa continuité, des caractères très particuliers d'intermittence partielle ou générale. En principe, le Juge ne dirigeait pas toute la Nation privilégiée, mais seulement les tribus qui, en plus ou moins grand nombre, s'étaient soumises à son autorité. De plus, à la mort de l'un d'entre eux, non seulement ses fils ne lui succédaient pas de plein droit, mais il pouvait s'écouler un laps de temps assez long jusqu'à ce qu'un autre chef prenne sa place et son titre, généralement sous la pression de circonstances critiques qui imposaient l'union et l'unité de commandement. A condition de ne pas pousser l'assimilation trop loin, on trouve quelque chose d'un peu analogue dans la plupart des sociétés en formation, comme chez nous avec la féodalité du haut Moyen-Age ; et cette remarque semble indiquer que cette forme de gouvernement est la mieux appropriée à la période initiale de la vie des peuples, sauf à se transformer plus tard, selon l'évolution de l'Etat.

Les Juges étaient donc, si l'on peut employer l'expression, des dictateurs et leur utilité principale était de sauver la race élue lorsqu'un péril grave était imminent. Leur nom même « *Softim* » les apparentait aux magistrats suprêmes des nations avoisinantes, et notamment à ces fameux « Suffètes » dont certains ont laissé une si grande renommée à Carthage.

On a pu dire (Cornély) « qu'ils administrèrent la république israélite. » Cela est exact, pourvu que l'on ne prenne pas le mot « république » dans le sens où on l'entend aujourd'hui. En effet, dans bien des pays modernes, selon les principes de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, l'autorité n'est qu'une émanation de la volonté générale et une délégation de la souveraineté populaire. Rien de semblable en Israël : le chef suprême et direct était toujours Jéhovah ; les Juges tenaient de lui leur pouvoir, et c'est en son nom qu'ils l'imposaient.

Les premières pages du livre qui résume leur histoire, nous permettent d'apprécier combien était troublée et périlleuse l'époque où ils vécurent. Au point de vue politique, les Juifs, lassés de leurs longs efforts, étaient parfois tentés de se rapprocher du reste des Chananéens, plutôt que de les combattre à outrance, comme le voulait le Seigneur. Au point de vue religieux, la fatale tendance des Hébreux à l'idolâtrie était encore favorisée par le voisinage des peuplades autochtones, toutes païennes. Israël était resté fidèle à son Dieu, tant qu'avaient vécu Josué et les anciens héros de la conquête. Plus tard il s'abandonna aux cultes impurs et ses apostasies réitérées lui valurent de nombreux châtiments, si bien qu'à la fin le Très-Haut, irrité, décida d'épargner un certain nombre de fils de Chanaan pour servir à la punition du peuple privilégié. En somme, la période des Juges n'est guère qu'une application de ce principe : quand Israël était coupable, le Tout-Puissant lui infligeait des fléaux qui le ramenaient dans le devoir ; mais sitôt la paix et la richesse reconquises, les Juifs revenaient à leurs errements, qui leur valaient de nouveaux désastres.

II

C'est ainsi que les Juifs, placés par la juste rigueur de la Providence sous le joug du roi Chusan, furent libérés par le juge Othoniel. Plus tard, Aod les arracha à la tyrannie d'Eglon, roi de Moab, qu'il tua lui-même par ruse. Samgar vint après Aod et resta célèbre par l'exploit qu'il accomplit en massacrant six cents Philistins avec un soc de charrue.

Mais les enfants d'Israël retombèrent dans leurs prévarications et Dieu les livra à Jabin, prince chananéen d'Asor. Quand l'heure de la clémence eut sonné, ce fut une femme qui fut suscitée par l'Eternel. Elle s'appelait Deborah, épouse de Lapidoth, et c'est la seule fois que nous voyons une femme élevée à la dignité de juge. Elle s'appuya sur Barac, qui défit les troupes de Sisara, et ce général fut tué dans sa fuite par une autre femme, Jahel, qui lui enfonça un épieu dans la tête pendant qu'il dormait. — Après sept ans d'une rude oppression par les Madianites, l'ange du Seigneur apparut à Gédéon, appelé aussi Jerobaal, et lui confia la charge de vaincre les ennemis. Gédéon appela à lui la maison d'Abiezer, les tribus de Manassé, d'Azer, de Zabulon et de Nephtali ; puis, sur l'ordre de Dieu, il choisit dans cette foule les trois cents seuls guerriers qui avaient eu la force morale de ne pas s'agenouiller pour boire au passage les eaux de la fontaine d'Harad. Avec cette troupe d'élite, il mit en déroute les adversaires surpris dans leur sommeil. Il châtia les habitants de Soccoth et de Phanuel qui lui avaient refusé leur assistance, et envoya deux rois de Madian au supplice.

Mais il eut la malencontreuse pensée de consacrer à Jéhovah un ephod, ou ornement pontifical, fabriqué avec les dépouilles d'or des vaincus. Quoique faite dans une bonne intention, cette offrande amena les Juifs à retomber dans leur idolâtrie coutumière et causa la ruine de Gédéon et de toute sa maison.

Abimelech, son fils, usurpa le pouvoir, mais vit bientôt se révolter contre lui les habitants de Sichem, dont la ville fut prise et ruinée. Thola, puis Jaïr se succédèrent dans la judicature sans que la Bible mentionne de grands exploits à leur actif.

Mais une nouvelle apostasie amena Israël sous la main de fer des Ammonites. Cette fois, le libérateur